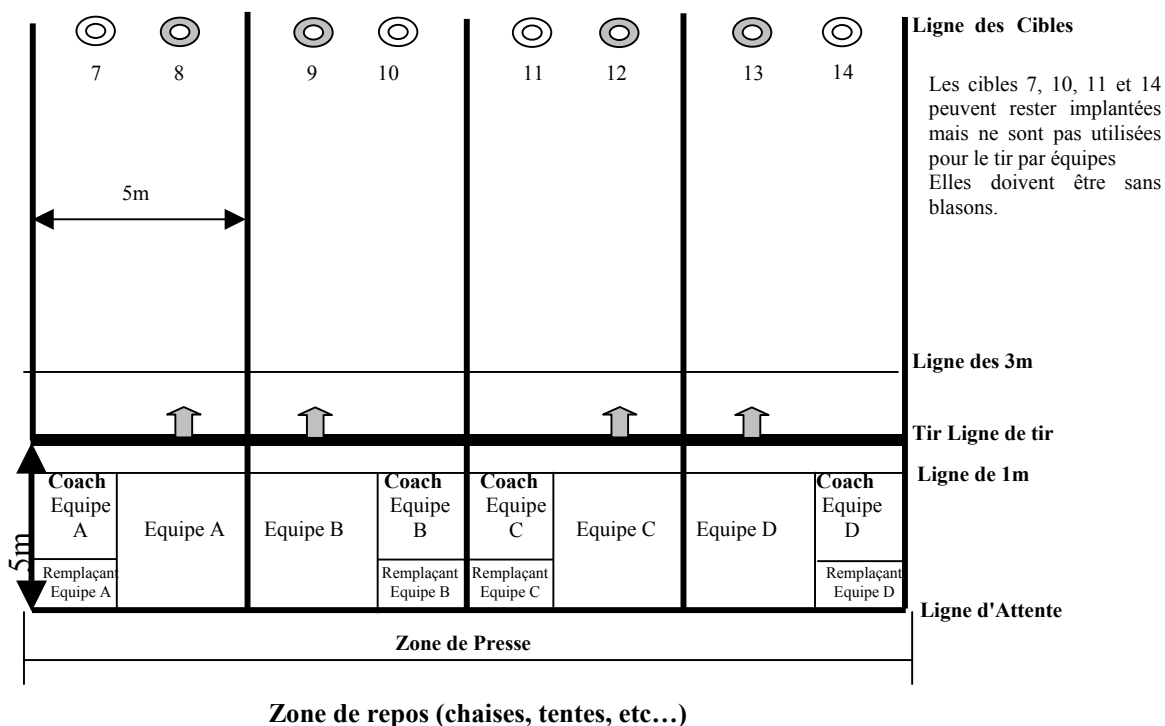


AMENAGEMENT DE LA LIGNE DE TIR

TIR PAR EQUIPES : 1 cible par couloir



C.4 LES COMPETITIONS DE 2x50M

C.4.1 LES COMPETITIONS SELECTIVES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Ces compétitions concernent les arcs classiques (AC) et les arcs à poulies (AP). Toutes les catégories tirent sur blasons de 122cm.

Catégories	Expérience	Distances de tir	Classement national	Rythme de tir *
Benjamins	Confirmés et néophytes	2x20m	Oui	2x12 volées de 3 flèches en 2mn
				2x6 volées de 6 flèches en 4mn
Minimes	Confirmés et néophytes	2x30m	Oui	2x12 volées de 3 flèches en 2mn
				2x6 volées de 6 flèches en 4mn
Autres catégories	Confirmés	2x50m	Oui	2x12 volées de 3 flèches en 2mn
				2x6 volées de 6 flèches en 4mn
	Néophytes	2x30m	Non	2x12 volées de 3 flèches en 2mn
				2x6 volées de 6 flèches en 4mn

* si l'organisation est couplée à un 2x70m :

- Le rythme de tir est celui du 2x70m
- Ne pas placer des archers confirmés et néophytes sur les mêmes cibles.

* Départage des ex aequo :

En cas d'égalité de points à la fin de la compétition, les archers sont départagés de la façon suivante :

- au plus grand nombre de 10 ;
- si l'égalité subsiste, au plus grand nombre de 10X ;
- si l'égalité subsiste encore, les concurrents sont classés ex æquo.

- **Pour baliser cette progression**

Utilisation de badges fédéraux de type "flèche de bronze, d'argent et or" (différent de ceux existant actuellement). Ces flèches seront obtenues avec les sores suivants :

Flèches	Points	Distances
Bronze	310 points	30m pour 1 série de 36 flèches
Argent	310 points	50m pour 1 série de 36 flèches
Or	310 points	70m pour 1 série de 36 flèches

- **Période de sélection et nombre de sélections à réaliser**

Se rapporter au tableau officiel des quotas des sélectionnés et au calendrier fédéral officiel.

Lors des championnats départementaux et régionaux, les classements doivent être établis en respectant toutes les catégories d'âge figurant dans le tableau officiel des catégories (cf. Article C.3.1 des Règlements Généraux).

Les championnats de ligue doivent se dérouler, de préférence, le deuxième dimanche de juin.



C.4.2 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

La date est fixée par le comité Directeur de la FFTA, habituellement fin août ou début septembre.

- **Déroulement :**

Ce championnat se déroule sur 3 départs (samedi matin, samedi après-midi, dimanche matin), en rythme AB/CD.

Chaque départ doit pouvoir accueillir au minimum 200 archers sur un terrain où doivent être implantées 50 cibles minimum, selon des quotas qui seront diffusés sur le Guide-Calendar officiel des compétitions pour 2005.

Les organisateurs ont l'obligation de ne positionner que 2 compétiteurs "arc à poulies", maximum par cibles de 4 archers. Si l'organisateur possède un terrain sur lequel plus de 50 cibles peuvent être installées, il peut y avoir augmentation des quotas.

C.5 LE TIR BEURSAULT

Cette compétition concerne les arcs classiques (AC) et les arcs à poulies (AP) pour toutes les catégories qui apparaissent dans le tableau officiel des qualifications.

Cette forme de tir, traditionnelle en France, nécessite des installations particulières. Elle se pratique sur un terrain appelé "Jeu d'Arc" ou "Jardin d'Arc".

Il s'agit d'un tir dont les origines remontent au 15^{ème} siècle et qui permettait aux "Francs Archers", sorte de Garde Nationale, exemptés d'impôts, de s'entraîner tous les dimanches sur un champ de tir réservé à cet effet, en tirant, alternativement, une flèche sur deux buttes, à une distance de 50m, les deux buttes étant espacées d'environ 52m.

La butte sur laquelle le tir commence s'appelle la "butte d'attaque". L'autre butte est appelée "butte maîtresse".

L'allée centrale est appelée "Allée du Roy".

C.5.1 LA CIBLE

Le blason s'appelle "carte". La zone de points est circulaire, sa limite extérieure est appelée "cordon". Le diamètre de la zone de points (intérieur du cordon) est de 45 cm.

Sauf pour les tirs de championnats, on peut superposer à la carte, en son centre, un visuel en carton épais appelé "marmot" limité par un cordon de diamètre intérieur 12,5 cm. La zone intérieure au cordon du marmot est appelée "chapelet". Le centre du marmot, appelé "noir", est constitué d'un disque noir avec au centre un rond blanc de 10 mm de diamètre.

- **Carte de Bouquet (Grand Prix)**

La zone de points ne comporte comme seules marques que l'axe horizontal et l'axe vertical servant à positionner le marmot.

Le noir du marmot de Bouquet a un diamètre de 56 mm.

- **Carte de Championnat (ou de Prix Général)**

La zone de points est divisée en trois zones concentriques marquées 1, 2 et 3 de l'extérieur vers l'intérieur. La zone marquée 3 correspond au chapelet (intérieur du cordon du marmot) et comporte en son centre un noir de diamètre 40 mm. Le marmot de Prix Général reproduit la zone 3 de la carte mais ne doit pas être utilisé en championnat.

C.5.2 LE TIR

a) La carte est fixée de telle façon que le centre soit situé à 1m du sol.

b) Le tir s'effectue normalement par pelotons de 5 archers qui tirent toujours dans le même ordre.

c) Une seule flèche est tirée dans chaque sens. Le tir de 2 flèches se fait donc en un aller-retour appelé "halte".



- d) 4 flèches d'essai sont autorisées avant le début de la compétition, soit 2 haltes d'essai.
Cependant, un entraînement est autorisé avant la compétition, sous le contrôle des arbitres :
- entraînement sur la paille des buttes de tir pour les installations ne disposant pas de buttes de tir complémentaires. Si les installations disposent de buttes de tir complémentaires, l'entraînement doit se dérouler sur ces buttes ;
 - durée : 20 minutes. Le peloton de 5 tireurs peut être réparti sur les deux buttes (3 sur l'Aller - 2 sur le Retour), en respectant les règles de sécurité.
- e) La compétition (appelée "partie") se déroule en 20 haltes, soit 40 flèches.
- f) Dès qu'il a tiré sa flèche, l'archer se rend, par une des allées latérales, vers la butte opposée. Il attend que tous les archers de son peloton aient achevé leur tir et soient présents pour s'approcher de la carte.
- g) Le pied antérieur du tireur ne doit pas dépasser le bord antérieur du pas de tir.
- h) Chaque archer dispose de 60 secondes (temps maximum) pour tirer sa flèche.

C.5.3 LE DECOMPTE DES POINTS ET LA MARQUE

- **Bouquet Provincial**

Le classement est établi suivant le nombre d'honneurs (est appelé "Honneur" tout coup dans la zone de points, la flèche ne touchant pas le cordon extérieur). Pour chaque honneur, le nombre de points (1, 2 ou 3) est également porté pour le départage des ex aequo ou la qualification au Championnat de France.

Une flèche compte :

- 3 points si elle est dans le noir ou touche le noir.
- 2 points si elle est dans le chapelet ne touchant ni le noir ni le cordon du marmot .
- 1 point si elle est dans la zone de points inférieure au chapelet sans toucher le cordon extérieur de la carte.

La marque a lieu quand tous les tireurs du peloton ont tiré leur flèche. Toutefois, une marque provisoire peut avoir lieu à chaque flèche, les coups étant annoncés à l'aide d'un signal, généralement sonore, par un aide surveillant la butte d'attaque, appelé "Garde Panton". Le greffier a en charge la butte maîtresse.

Le greffier marque les points annoncés sur des feuilles de marque spéciales, imprimées à cet effet, indiquant le nom de la Compagnie ou du Club, la date du tir, les noms des tireurs dans l'ordre de tir, le nombre d'honneurs simples (1), de chapelets (2), de noirs (3) ainsi que le total des honneurs et des points et, éventuellement, la distance des coups au noir, d'après les indications du palmer.

- **Championnat (de Ronde, de Département, de Ligue, de France)**

Le classement est établi suivant le nombre d'honneurs, puis le nombre de points.

Toute flèche dans la zone de points compte pour un honneur.

Pour chaque flèche, le nombre de points (0, 1, 2, 3 ou 4) est porté sur la feuille de marque :

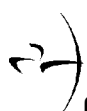
- 4 points si la flèche est dans le noir ou touche le noir ;
- 3 points si la flèche est dans la zone 3 (chapelet) ne touchant ni le noir ni le cordon du marmot ;
- 2 points si la flèche est dans la zone 2 sans toucher le cordon extérieur de cette zone ;
- 1 point si la flèche est dans la zone 1 sans toucher le cordon extérieur de la carte.

Une flèche touchant le cordon extérieur d'une zone de points est comptée dans la zone inférieure.

Départage des ex aequo : en cas d'égalité au nombre d'honneurs et au nombre de points, le départage se fait :

- au plus grand nombre de 4 ;
- en cas de nouvelle égalité, au plus grand nombre de 3 ;
- en cas de nouvelle égalité, les tireurs sont déclarés ex aequo.

Le marqueur devance les tireurs à la butte et enregistre les points à l'arrivée de chaque flèche. Il annonce la valeur de la flèche à chaque tireur. En cas de litige, il est fait appel à l'arbitre. Lorsque toutes les flèches sont validées, le marqueur repart vers la butte opposée. Les impacts doivent alors être cochés et les flèches peuvent être retirées de la cible.



- **Règles communes Bouquets / Championnats**

Si une flèche rebondit de la carte ou en tombe, elle compte selon la valeur de son impact, à condition que ce dernier puisse être retrouvé (impact non coché) ou que le greffier (ou le garde panton) en ait été témoin.

Si une flèche atteint la carte après avoir ricoché ou glissé sur le sol ou sur un obstacle quelconque autre qu'une flèche en cible, elle ne marque aucun honneur, ni aucun point.

Les tireurs doivent s'assurer, après la fin du tir, que tous leurs coups ont été correctement marqués.

C.5.4 COMPETITIONS QUALIFICATIVES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Le Championnat de France est ouvert aux arcs classiques et aux arcs à poulies, dans toutes les catégories d'âge qui apparaissent au tableau officiel des qualifications.

Les benjamins et minimes (filles et garçons) tirent à 30m.

C.5.5 PERIODE DE QUALIFICATION

Se reporter au calendrier officiel édité par la FFTA.

C.5.6 QUALIFICATIONS A REALISER

(Cf. Les Règlements Généraux). Il faut réaliser 1 fois le plancher de qualification, soit :

- lors d'un Bouquet Provincial (seule la première mise est qualificative) ;
- lors du championnat régional ou substitut par l'instance concernée ;
- lors du championnat départemental fermé ;
- lors des championnats de Ronde fermés ;
- lors des concours inscrits au calendrier (ouverts).

Note importante : pour validation d'une qualification, la participation à un Bouquet Provincial est obligatoire pour les archers des ligues d'Ile de France, Picardie, Flandres, Champagne et Haute Normandie.

C.5.7 CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

Toutes les catégories d'âge sont retenues.

C.5.8 CHAMPIONNAT DE FRANCE

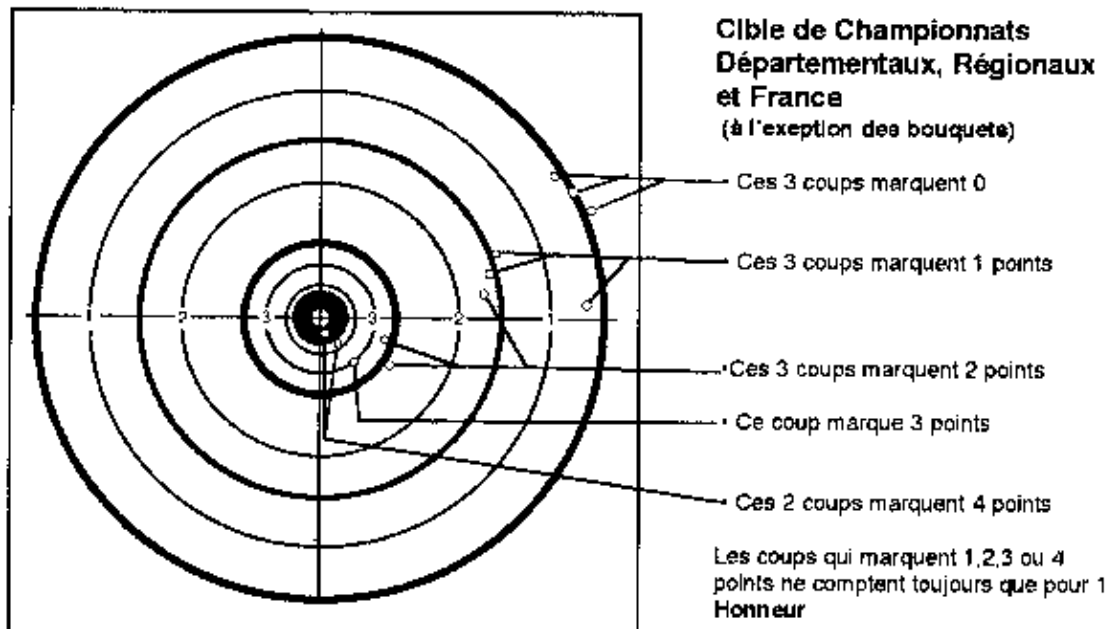
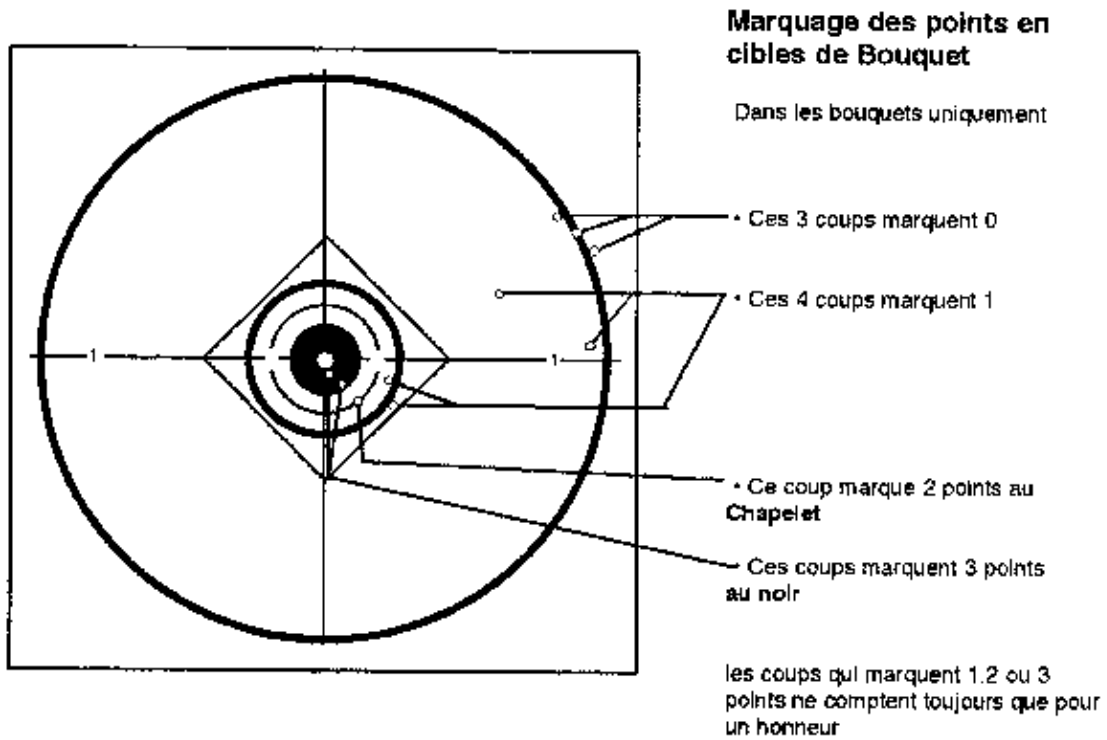
La date est fixée par le Comité Directeur de la FFTA, habituellement au cours du 4^{ème} week-end de Septembre.

C.5.9 PRIX GENERAUX

Les « Marmot » sont des distinctions de la FFTA et à ce titre ces distinctions ne peuvent se voir attribuées que lors de concours qualificatifs pour le championnat de France. Les « Prix Généraux » ne sont pas qualificatifs pour le championnat de France Beursault. En conséquence, les « Marmots » ne peuvent pas être gagnés lors d'un Prix Général.



C.5.10 TIR BEURSAULT (MARQUAGE DES POINTS)



C.10.3 LE TEMPS DE TIR

2 minutes pour une volée de 3 flèches.

C.10.4 LES NIVEAUX

Niveaux	AS	1	2	3
Blasons	40cm	60cm	80cm	122cm

Au premier concours, tous commencent en niveau 3.

Un jeune ne peut pas participer à un concours "Spécial Jeunes" après avoir pris part à un concours qualificatif pour les championnats de France.

Un jeune, se présentant sans justificatif de niveau, sera classé en niveau As (cadets) ou en niveau 1 (benjamins et minimes), sauf au premier tir.

Il n'est pas possible de revenir à un niveau inférieur.

La présentation du "Passeport Jeunes", de la licence fédérale et du certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc sont obligatoires. Ces documents doivent être à jour.

Le passage des niveaux est visé par l'arbitre de la rencontre

Les benjamins et minimes sortent du "Spécial Jeunes" en niveau 1. Les cadets sortent du "Spécial Jeunes" en niveau As. A partir de ce moment là, ils peuvent participer aux compétitions qualificatives.

C.10.5 L'ORGANISATION

2 possibilités au choix de l'organisateur.

1. La compétition se déroule en une série de 10 volées de 3 flèches, puis finales en round (pas de duels, sauf en finale).

2. La compétition se déroule en 2 séries de 7 volées de 3 flèches.

Chaque étape des rounds (1/32, 1/16, 1/8, 1/4, 1/2 et finale) se tire en 3 volées de 3 flèches

Les égalités sont départagées :

- au nombre de 10 ;
- puis au nombre de 9.

Flèches de barrage en finale uniquement. Les concurrents ayant perdus en 1/2 finales sont classés selon leur score en 1/2 finales.

Les arcs classiques et les arcs à poulies sont classés ensemble dans les niveaux. Cependant, en fonction du nombre de participants, souvent lié à la taille de la ligue, il est possible de les séparer et cela pour un ou plusieurs niveaux.

Les arcs à poulies utilisent le "10 réduit".

Les filles et les garçons sont classés ensemble dans tous les niveaux.



C.10.6 LES PLANCHERS DE PASSAGE DES NIVEAUX

Changement de niveau (garçons et filles)	Scores à réaliser sur 10 volées	Scores à réaliser sur 2 x 7 volées	Couleur de flèche requisse pour changer de niveau
Niveau 3 à 2	240 points	336 points	Flèche Blanche
Niveau 2 à 1	220 points	308 points	Flèche Noire
1 à As (sortie du "Spécial Jeunes" pour B et M	200 points	280 points	Flèche Bleue
Sortie du "Spécial Jeunes" pour les cadets	180 points	252 points	Flèche Rouge

Pour changer de niveau, il faut :

- soit réaliser 1 fois le score de changement de niveau
- soit obtenir 1 flèche de progression

Cas particulier des Poussins :

L'organisateur d'un concours "Spécial Jeunes" peut accueillir les poussins. Dans ce cas, des jeux spécifiques doivent être mis en place, à faible distance (aucun tir sur cibles anglaises comme pour les plus grands).

